

Actualités OFS



13 Sécurité sociale

Neuchâtel, décembre 2019

Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2018

Le taux d'aide sociale se situe maintenant à 3,2%

En 2018, 274 200 personnes ont reçu au moins une prestation de l'aide sociale économique. Le taux d'aide sociale est en baisse pour la première fois depuis dix ans et, avec 3,2%, il est revenu à son niveau de 2015. 27,9% de tous les dossiers ont été clos, ce qui représente 49 000 dossiers.

Premier recul du taux d'aide sociale depuis dix ans

En 2018, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a diminué de 4100 personnes par rapport à 2017. Cela correspond à une baisse de 1,5%. Le taux d'aide sociale a lui aussi baissé, passant de 3,3% à 3,2%. Il s'agit là du premier recul depuis 2008 aussi bien du taux d'aide sociale que du nombre de dossiers. Le taux d'aide sociale en 2018 est ainsi revenu à son niveau de 2015. Il avait augmenté de manière continue entre 2008 et 2017, progressant durant cette période de 2,9% à 3,3%.

Baisse du nombre de dossiers concernant les jeunes et les personnes mariées

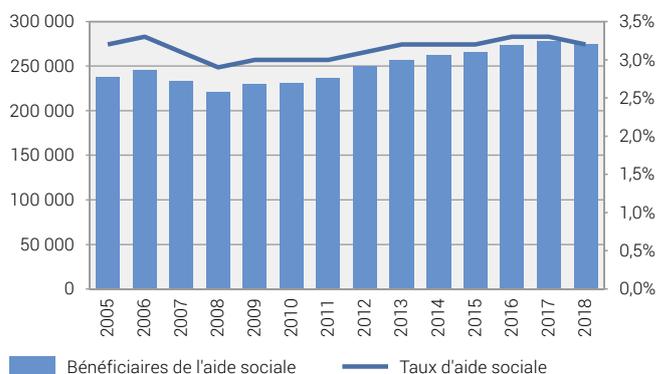
Ce recul a été le plus marqué pour les personnes mariées (-3,3%) ainsi que pour les personnes de 18 à 25 ans (-5,1%) et de 26 à 35 ans (-3,9%). Cette tendance n'est toutefois pas observée chez les personnes de 56 à 64 ans, dont le nombre de dossiers a un peu augmenté (+2,8%). Le nombre de dossiers a aussi baissé pour les personnes étrangères (-2,1%) et celles de nationalité suisse (-1,0%).

Le taux d'aide sociale a diminué dans onze cantons

L'évolution des taux d'aide sociale selon les cantons ne fait pas apparaître de changement marqué par rapport aux années précédentes. Les cantons romands et les cantons urbains affichent toujours des valeurs supérieures à la moyenne. Parmi ceux-ci, on trouve Neuchâtel, Bâle-Ville, Genève, Vaud et Berne. Les taux

Taux et nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de 2005 à 2018

G 1



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2019

d'aide sociale tendent par contre à être inférieurs à la moyenne suisse dans les cantons à caractère rural. Par rapport à l'année précédente, le taux d'aide sociale a augmenté dans trois cantons, il est resté inchangé dans douze cantons et a diminué dans onze cantons.

Les analyses selon le nombre d'habitants par commune (voir G3) mettent également en évidence les charges des centres urbains. Le taux d'aide sociale se situe à 5,8% dans les villes de 100 000 habitants ou plus et à 5,3% dans celles de 50 000 à 99 999 habitants, où il a aussi augmenté. Il est par contre inférieur à la moyenne suisse dans les communes de moins de 10 000 habitants. Les communes de moins de 5000 habitants font état quant à elles d'un taux d'aide sociale assez bas (1,8%).

Taux d'aide sociale par canton, en 2017 et 2018 G2



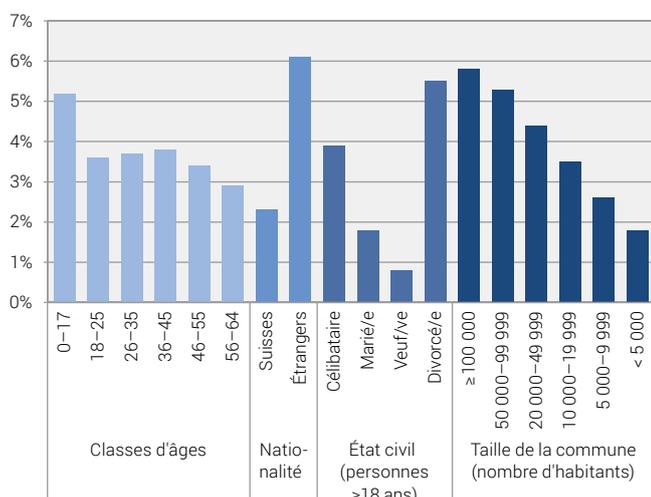
Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2019

Les groupes à risque restent les mêmes: enfants et adolescents, personnes de nationalité étrangère, personnes divorcées et sans formation professionnelle

Les groupes à risque n'ont pas changé par rapport à 2017. Les enfants et adolescents, les personnes de nationalité étrangère, les personnes divorcées ainsi que les personnes sans formation professionnelle sont exposés à un risque nettement plus élevé que la moyenne de dépendre de l'aide sociale. Les taux d'aide sociale sont particulièrement élevés lorsqu'il y a cumul de plusieurs de ces facteurs de risque. Avec un taux d'aide sociale de 11,8%, près d'une femme divorcée de nationalité étrangère sur huit se trouve à l'aide sociale. Les femmes divorcées de nationalité suisse âgées de 18 à 35 ans sont également surreprésentées parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, avec un taux de 11,7%. En chiffres absolus, le plus important groupe dans l'aide sociale est celui des personnes célibataires de nationalité suisse âgées de 18 à 35 ans, au nombre de 35 000. Leur taux d'aide sociale se situe dans la moyenne suisse. Les personnes veuves sont en général très faiblement exposées au risque de dépendre de l'aide sociale (0,8%) et elles forment un groupe restreint dans l'aide sociale (3100 personnes).

Taux d'aide sociale de différents groupes à risque, en 2018 G3



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

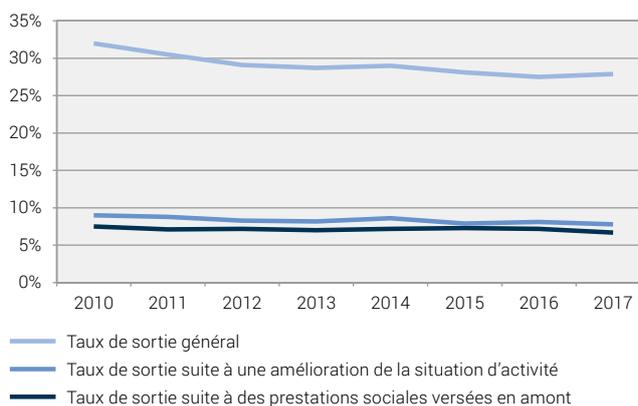
© OFS 2019

27,9% de tous les dossiers peuvent être clôturés

Sur un total de 175 200 dossiers pour lesquels des prestations financières ont été versées, il a été possible d'en clore 49 000 en 2017. Cela donne un taux de sortie de l'aide sociale de 27,9% au niveau national (voir encadré). Le taux de sortie a baissé de manière continue dans les années 2010 (32,0%) et 2017 (27,9%). Cela tient au fait que le nombre de dossiers d'aide sociale impliquant une perception de prestations (effectif) s'est accru plus fortement pendant la période considérée que le nombre de dossiers d'aide sociale clos, d'où une diminution du rapport entre les deux grandeurs, autrement dit du taux de sortie (voir encadré). L'effectif s'accroît plus rapidement car chaque année le nombre de nouveaux dossiers d'aide sociale est supérieur à celui des dossiers qui sont clos.

Si l'on ne considère que les dossiers clos suite à une amélioration de la situation d'activité, le taux de sortie atteint 7,8%. En comparaison, le taux de sortie résultant de l'obtention de prestations sociales en amont de l'aide sociale se monte à 6,7%.

Taux de sortie de l'aide sociale en Suisse de 2010 à 2017 G4



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2019

Taux de sortie

Le taux de sortie de l'aide sociale indique la part de tous les dossiers pour lesquels une prestation financière a été octroyée durant une année donnée et qui ont pu être clos. Il décrit ainsi la probabilité de sortie de l'aide sociale. Sont comptés comme dossiers clos tous les dossiers d'aide sociale dont les bénéficiaires ne doivent plus être soutenus par l'aide sociale en raison d'une amélioration de la situation d'activité ou d'octroi de prestations sociales en amont de l'aide sociale ou d'autres circonstances, et qui n'ont plus perçu de prestations financières durant six mois au cours de l'année civile considérée. Comme il faut avoir une vue globale de six mois pour pouvoir identifier complètement les sorties de l'aide sociale pendant une année civile, il convient de considérer aussi les données de l'année suivante. Les données les plus récentes au moment de rédiger ce rapport étant celles de 2018, le taux de sortie a été calculé pour l'année 2017.

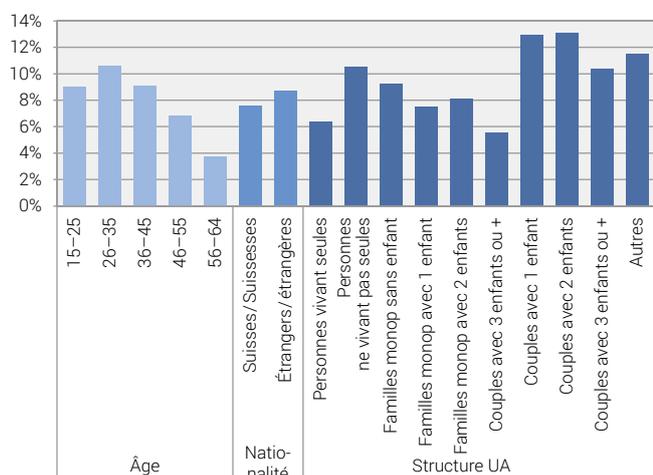
Les couples et les personnes jeunes peuvent sortir plus facilement de l'aide sociale par l'amélioration de leur situation d'activité

La part des dossiers clos suite à une amélioration de la situation d'activité parmi tous les dossiers dont les titulaires avaient entre 15 et 64 ans se montait à 8,1% en 2017 (7,8% sans limite d'âge). On observe de nettes différences quant au taux de sortie selon la composition des dossiers. Les couples ayant un enfant (12,9%) ou deux (13,1%) sont les plus à même de sortir de l'aide sociale grâce à une amélioration de leur situation d'activité, car deux personnes adultes peuvent potentiellement réaliser un revenu professionnel. Les personnes vivant seules (6,4%) et les familles monoparentales comptant trois enfants ou plus (5,5%) présentent les plus faibles taux de sortie de l'aide sociale.

Taux de sortie de l'aide sociale par une amélioration de la situation d'activité selon l'âge, la nationalité et la structure de l'unité d'assistance, en 2017

Titulaires de 15 à 64 ans

G5



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2019

Les titulaires de 26 à 35 ans sont ceux qui atteignent le taux de sortie le plus élevé (10,6%) par une amélioration de la situation d'activité. Puis le taux de sortie diminue avec l'âge. Les titulaires de 56 à 64 ans présentent le plus faible taux de sortie (3,7%). Cela tient entre autres à ce que leurs chances de trouver un emploi sont plus faibles malgré le fait qu'ils bénéficient d'une meilleure formation (Actualités OFS, numéro OFS 767-1700-05, Office fédéral de la statistique 2018). Les différences selon la nationalité sont ici assez réduites. Les personnes de nationalité étrangère ont, avec un taux de 8,7%, une plus grande probabilité de sortir de l'aide sociale par une amélioration de la situation d'activité que les personnes de nationalité suisse (7,6%). Cet écart est dû en partie à la structure par âge: les personnes de nationalité étrangère sont surreprésentées chez les 26 à 35 ans et les 36 à 45 ans, lesquels ont de plus grandes chances de trouver un emploi.

Avoir une bonne formation et être proche du marché du travail: des facteurs avantageux

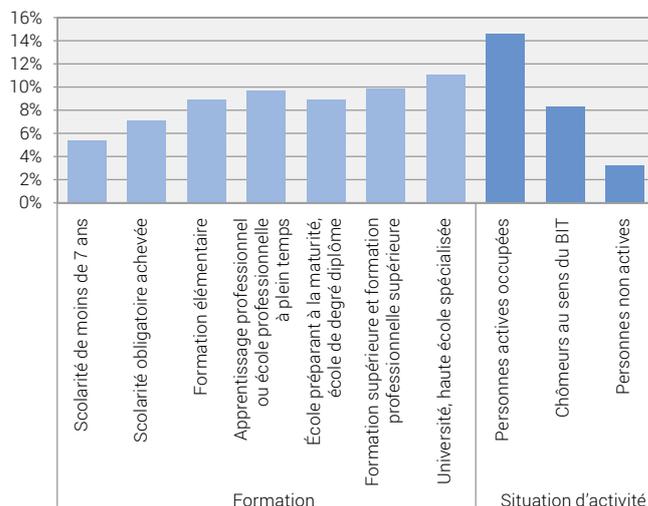
Plus le niveau de formation est élevé, plus la probabilité est grande de pouvoir sortir de l'aide sociale par une amélioration de la situation d'activité. Les titulaires qui ont suivi l'école obligatoire pendant moins de 7 ans affichent le taux de sortie le plus bas

(5,4%). Ceux qui ont achevé avec succès un apprentissage ou une école professionnelle présentent un taux de sortie de 9,7% et ceux diplômés d'une haute école un tel taux de 11,1%.

Taux de sortie de l'aide sociale par une amélioration de la situation d'activité, selon la formation et la situation d'activité, en 2017

Titulaires de 15 à 64 ans

G6



Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2019

Le statut d'activité des titulaires représente aussi un facteur important pour expliquer les sorties de l'aide sociale suite à une amélioration de la situation d'activité. Les titulaires qui ont déjà un emploi et touchent malgré tout une aide sociale affichent un taux de sortie élevé: 14,6%. Ceux qui cherchent activement un emploi (chômeurs au sens du BIT) ont aussi une probabilité supérieure à la moyenne de sortir de l'aide sociale par une amélioration de leur situation d'activité. Leur taux de sortie est de 8,3%. Les personnes non actives (entre autres titulaires dans l'incapacité de travailler, en formation ou assumant des tâches familiales et éducatives importantes) ont un taux de sortie particulièrement bas (3,2%).

Vue d'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale

Les bénéficiaires de l'aide sociale sont relevés et analysés dans le cadre de trois statistiques partielles: l'aide sociale économique (ASE), l'aide sociale aux réfugiés (SH-FlüStat) et l'aide sociale dans le domaine de l'asile (SH-AsylStat). Les dossiers sont répartis entre ces trois statistiques selon le statut de séjour de la personne titulaire du dossier¹.

Au cours d'une période d'enquête (année civile), le statut de séjour de la personne titulaire du dossier peut changer suite à une décision ou à l'échéance d'une période. Par exemple, un requérant d'asile dont le statut de séjour est reconnu passera de la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile à celle des réfugiés. Une personne peut figurer dans plusieurs des trois statistiques durant la même période d'enquête. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de simplement additionner les bénéficiaires des trois statistiques.

¹ www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Sécurité sociale → Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

Pour définir le nombre total des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse et mieux analyser les dynamiques entre l'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés et l'aide sociale économique, il est nécessaire d'avoir une vue intégrée de ces trois domaines. A cette fin, on ne conserve que l'information la plus actuelle des personnes qui figurent dans plusieurs domaines de sorte à ne considérer chaque personne qu'une seule fois dans la vue d'ensemble. On obtient ainsi un nouvel univers de base à partir duquel il n'est pas possible de reproduire les chiffres-clés des trois statistiques partielles mais qui sert dans l'analyse évoquée ci-dessus.

Le graphique G7 montre le nombre total des bénéficiaires ventilés selon le statut de séjour pour les années 2016 et 2018². Leur nombre total en Suisse a légèrement augmenté en 2016 pour atteindre 342 700 personnes et a reculé à 339 400 en 2018. Les personnes de nationalité suisse et celles de nationalité étrangère ayant une autorisation de séjour ou d'établissement représentent environ le trois quart des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ces trois dernières années, le nombre de bénéficiaires relevant du domaine de l'asile a reculé de 35 800 en 2016 à 18 200 en 2018. Cette évolution est liée au nombre toujours décroissant de nouvelles demandes d'asile. En revanche, le nombre de bénéficiaires

de l'aide sociale qui vivent en Suisse comme réfugiés avec asile et les personnes admises provisoirement est passé de 21 900 respectivement 22 800 à 31 900 à 31 800 en 2018.

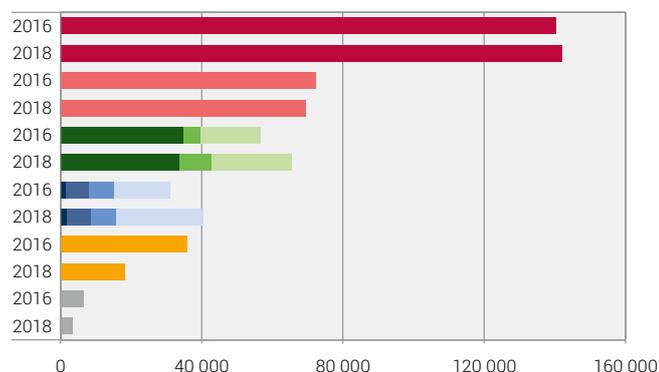
Taux d'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés

Le taux d'aide sociale dans le domaine de l'asile se situe à 89,6% (2017: 90,4%). Le taux d'aide sociale dans le domaine des réfugiés atteint 85,1% (2017: 86,3%). D'une part, ces taux reflètent les conditions-cadres légales et, d'autre part, ils soulignent l'ampleur des défis que représente l'intégration professionnelle des réfugiés et des personnes admises provisoirement: l'acquisition de connaissances linguistiques, les qualifications professionnelles, un bon état de santé et une intégration sociale et culturelle minimale sont souvent des conditions préalables à une sortie complète de l'aide sociale.

La statistique de l'aide sociale en bref

La statistique suisse de l'aide sociale recense chaque année les personnes qui ont touché au moins une prestation financière de l'aide sociale pendant l'année civile considérée. Elle se compose de trois statistiques partielles: l'aide sociale économique (ASE), l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (SH-FlüStat) et l'aide sociale dans le domaine de l'asile (SH-AsylStat). Les données sont relevées sur la base des dossiers de l'aide sociale (unités d'assistance), qui regroupent tous les membres ayant déposé une demande d'aide sociale. En général, les unités d'assistance sont formées de personnes vivant seules, de familles ou de couples. La statistique de l'aide sociale relève aussi d'autres prestations sous condition de ressources versées en amont telles que les avances sur pensions alimentaires ou les allocations de maternité ou parentales. Ces prestations sont allouées selon des conditions définies par chaque canton. L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources fournit de plus amples informations à ce sujet (www.sozialhilfeiws.bfs.admin.ch).

Vue d'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale selon le statut de séjour, 2016 et 2018 G7



■	Suisses/Suisseuses
Permis C	
■	Titulaires d'un permis d'établissement (inclus réfugiés avec asile)
Permis B	
■	Titulaires d'un permis de séjour annuel (B)
■	Réfugiés/es avec asile (+5 ans)
■	Réfugié/es avec asile (-5 ans)
Permis F	
■	Réfugié/es admis/es provisoirement (+7 ans)
■	Réfugié/es admis/es provisoirement (-7 ans)
■	Personnes admises provisoirement (+7 ans)
■	Personnes admises provisoirement (-7 ans)
Permis N	
■	Requérants/es d'asile
Autres	
■	Autres: permis L, sans autorisation de séjour, autres permis de séjour

Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

© OFS 2019

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Marc Dubach, OFS, tél. 058 463 65 78
Rédaction:	Gerhard Gillmann, OFS; Philippe Meyer, OFS; Luzius von Gunten, OFS
Contenu:	Marc Dubach, OFS; Luzius von Gunten, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	13 Sécurité sociale
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	767-1800

² Les chiffres ne sont disponibles que depuis l'année 2016, date des premiers résultats de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (SH-AsylStat). Des comparaisons avec les années antérieures sont donc impossibles.